

Annex III

Confidential *EX PARTE* only available to the Yekatom Defence and the Registry

Registry's Transmission of the Declarations made by Defence Witnesses D29-6040, D29-6045, D29-6047, D29-6049, D29-6031, D29-6050, D29-6028 and D29-6048 pursuant to Rule 68(2)(b) of the Rules of Procedure and Evidence

**ATTESTATION DE LA PERSONNE AYANT FOURNI UN TÉMOIGNAGE
PRÉALABLEMENT ENREGISTRÉ COMME PRÉVU À LA RÈGLE 68-2-b-iii
DU RÈGLEMENT DE PROCÉDURE ET DE PREUVE**

Je soussigné Leon Guislain MOKONZOGNA DOUMO,

Né le : 29-05-1958

à : Bangui, République centrafricaine

Carte d'électeur numéro [REDACTED]

certifie, en présence de [REDACTED]

que le contenu :

du témoignage préalablement enregistré que j'ai fourni le 9 juin 2024, en présence de Me Mylène Dimitri, Me Régis Tiangaye, Mr Florent Pages-Granier, [REDACTED] (interprète), enregistré sous la cote (« ERN ») : CAR-D29-0009-0729 ; et

des matériaux associés enregistrés sous les cotes CAR-V45-00000020 et CAR-V45-00000021.

et que je confirme avoir lus dans leur intégralité le 26 juin 2024

est, pour autant que je le sache et m'en souviennne, véridique et exact sous réserve des modifications suivantes :

- Paragraphe 18 : Je souhaiterais ajouter que mon père n'a jamais été à l'école.
- Paragraphe 25 : Je me suis trompé et souhaiterais modifier la dernière phrase : « Avant Monsieur BENAM, il y avait [REDACTED] qui a passé un an à Karawa. Avant [REDACTED] c'était [REDACTED] qui était directeur et qui a passé deux ans à Karawa ».

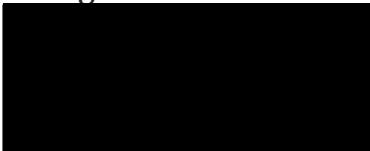
- Paragraphe 26 : je souhaiterais modifier la dernière phrase : « Il est décédé en 2010 ».
- Paragraphe 36 : Je reconnais également le numéro 8 [REDACTED], 9 [REDACTED], 10 [REDACTED].
- Paragraphe 48 : Je souhaiterais ajouter la phrase suivante à la fin du paragraphe : « [REDACTED]
[REDACTED] »

J'atteste avoir reçu une copie de l'article 70 du Statut de Rome. J'ai été informé, dans une langue que je comprends, que je pouvais être poursuivi pour faux témoignage devant la Cour si le contenu des témoignages préalablement enregistrés et des matériaux associés n'est pas véridique.

Date : le 26 juin 2024

Lieu : Bangui, République centrafricaine

Signature du déclarant



Signature du fonctionnaire habilité



**DÉCLARATION DU FONCTIONNAIRE HABILITÉ EN VERTU DE LA RÈGLE
68-2-b-iii DU RÈGLEMENT DE PROCÉDURE ET DE PREUVE**

Je soussigné(e), [REDACTED] fonctionnaire habilité en vertu de la règle 68 du Règlement de procédure et de preuve, atteste que :

le 26 juin 2024, la personne suivante s'est présentée devant moi par vidéoconférence depuis Bangui, République centrafricaine :

Leon Guislain MOKONZOGNA DOUMO

Né le 29-05-1958, à Bangui, République Centrafricaine

Carte d'électeur numéro [REDACTED] ci-après « le témoin ».

J'atteste que le témoin a confirmé:

- qu'il s'est vu remettre :
 - (i) un témoignage préalablement enregistré qu'il a fourni le :
 - (a) 9 juin 2024, en présence de Me Mylène Dimitri, Me Régis Tiangaye, Mr Florent Pages-Granier, [REDACTED] (interprète), enregistré sous la cote (« ERN ») : CAR-D29-0009-0729 ; et
 - (ii) des matériaux associés enregistrés sous les cotes CAR-V45-00000020 et CAR-V45-00000021 .
- qu'il s'est vu donner la possibilité de lire les témoignages préalablement enregistrés, et les matériaux associés, dans une langue qu'il comprend et qu'il a lu lesdits témoignages et les matériaux associés;
- que les témoignages préalablement enregistrés étaient les siens ;
et
- que le contenu des témoignages préalablement enregistrés, et des matériaux associés, était, pour autant qu'il le sache et s'en souvienne, véridique et exact sous réserve des modifications suivantes :

- Paragraphe 18 : Je souhaiterais ajouter que mon père n'a jamais été à l'école.
- Paragraphe 25 : Je me suis trompé et souhaiterais modifier la dernière phrase : « Avant Monsieur BENAM, il y avait [REDACTED] qui a passé un an à Karawa. Avant [REDACTED] c'était [REDACTED] qui était directeur et qui a passé deux ans à Karawa ».
- Paragraphe 26 : je souhaiterais modifier la dernière phrase : « Il est décédé en 2010 ».
- Paragraphe 36 : Je reconnais également le numéro 8 [REDACTED] [REDACTED], 9 [REDACTED], 10 [REDACTED].
- Paragraphe 48 : Je souhaiterais ajouter la phrase suivante à la fin du paragraphe : « [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] »

J'atteste que le témoin affirme faire l'attestation de façon volontaire, sans être indûment influencé.

J'atteste que le témoin s'est vu remettre une copie de l'article 70 du Statut de Rome et qu'il a été informé dans une langue qu'il comprend qu'il pouvait être poursuivi pour faux témoignage si le contenu des témoignages préalablement enregistrés et des matériaux associés n'était pas véridique.

La déclaration a été faite en présence des personnes suivantes : [REDACTED]

Autres observations :

-
- 1- La procédure de la règle 68 du Règlement de procédure et de preuve a été exécutée avec l'assistance d'un interprète rattaché à la Section des services linguistiques du Greffe de la Cour pénale internationale.
 - 2- L'année de naissance confirmée par le témoin est 1958 et non 1971 comme indiqué sur la carte d'électeur.
-

Date : le 26 juin 2024

Lieu : La Haye, Pays-Bas

Signature du fonctionnaire habilité